



**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 15 Avril 2022**

**ORDRE du JOUR :**

Approbation compte rendu du dernier conseil municipal

Désignation du Secrétaire de séance conformément à l'Article L2121-15 du CG/CT

- 1) Délibération 1 : Application des 1607 heures dans la collectivité de St Cyr de Valorges
- 2) Délibération 2 : Convention avec la région d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises
- 3) Délibération 3 : Convention avec le SIEL pour l'implantation d'équipement techniques sur un ouvrage communal
- 4) Délibération 4 : Subvention d'urgence à l'Association Solidarité Ukraine Plaine du Forez pour venir en aide à l'Ukraine
- 5) Délibération 5 : Tarif de vente des terrains lotissement communal

Questions diverses

.....

- **Désignation du Secrétaire de séance conformément à l'Article L2121-15 du CG/CT**

Patrick THIVILLIERS est désigné pour ce conseil.

3 Absents excusés :

**1<sup>ère</sup> délibération :** Application des 1607 heures dans la collectivité de St Cyr de Valorges

**Délibération adoptée.**

**2<sup>ème</sup> délibération :** Convention avec la région d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises  
Convention de subvention de 10 % pour la commune et la CCFE et 20 % pour la région afin d'aider à l'installation d'Amélie CHEVRON dans la création de son entreprise commerciale

**Délibération adoptée** à l'unanimité sans CHEVRON Cédric lié par un contrat de mariage à Amélie CHEVRON

**3<sup>ème</sup> délibération :** Convention avec le SIEL pour l'implantation d'équipement techniques sur un ouvrage communal

Installation d'une antenne Relais ROC42 par le SIEL pour bénéficier d'objets connectés

**Délibération adoptée**

**4<sup>ème</sup> délibération :** Subvention d'urgence à l'Association Solidarité Ukraine Plaine du Forez pour venir en aide à l'Ukraine

Participation d'une aide à l'Ukraine organisée par la CCFE à hauteur de 0.50 cts par habitant

**Délibération adoptée**

**5<sup>ème</sup> délibération :** Tarif de vente des terrains lotissement communal

Modification du prix et remise en vente des 2 lots constructibles restant sur la commune à 52 euros le m<sup>2</sup>

**Délibération adoptée**

**Questions diverses :**

- Problème de passage des poids lourds sur le chemin de la place.. chemin alternatif ?
- Question sur l'obligation du droit de préemption sur les contrats d'habitation
- Idée de repas des anciens à l'Auberge du Viaduc avant fermeture définitive ?

Fin du conseil à 21h45 - Date du prochain conseil : 20 Mai /2022 à 19h00